

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE

**PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION
ET DIFFUSION DU MATERIEL VEGETAL
CACAO/CAFE**

BP : 2163 Yaoundé Tél. :(237) 22 21 23 86

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

DEPARTMENT OF AGRICULTURAL
DEVELOPMENT

**COCOA/COFFEE SUPPORT PROJECT FOR
PRODUCTION AND DIFFUSION OF
PLANTING MATERIAL**

P.O. Box 2163 Yaounde Tel. : (237) 22.21.23 86

FODECC

Fonds de Développement des Filières Cacao et
café

*Cocoa and coffee sub sectors development
fund*

RAPPORT D'ACTIVITES PREMIER SEMESTRE



Juin 2018

I. Introduction

Pour accroître de façon significative la compétitivité, la productivité et les rendements des filières cacao/café, le gouvernement camerounais à travers le MINADER, s'est doté des moyens de sa politique, en mettant en place depuis quelques années, plusieurs Projets et Programmes. Ces outils de développement visent essentiellement la promotion de : l'utilisation du matériel végétal sélectionné, la régénération des vieilles plantations, l'amélioration de l'état sanitaire des vergers existants, l'incitation à la création de nouvelles plantations, l'innovation des itinéraires techniques appropriés.

C'est dans cette optique et en cohérence avec la SDSR, volet Agriculture et Développement Rural, que s'inscrit le Projet d'Appui à la Production et Diffusion du Matériel Végétal Cacao/Café (PPDMVCC). C'est-à-dire accélérer le processus de régénération des vieilles et/ou de création de nouvelles plantations, avec du matériel végétal sélectionné plus performant, afin d'accroître les rendements actuels en les multipliant par trois voire par cinq.

II. Objectifs

a. Objectif global

Contribuer à l'accroissement quantitatif et qualitatif de la production nationale du cacao et des cafés à travers la production et la diffusion du matériel végétal sélectionné et certifié

b. Objectifs spécifiques :

- Augmenter l'offre initiale en matériel végétal amélioré de manière à couvrir les besoins nécessaires à l'atteinte de l'objectif annuel estimé en terme de plants à : 6,7 millions de cacaoyer, 100 mille de caféier robusta et 400 mille de caféier arabica.
- Améliorer le système de diffusion du matériel végétal cacao et cafés en impliquant davantage les services déconcentrés du MINADER.
- Renforcer les capacités techniques des principaux acteurs ainsi que le dispositif de suivi/accompagnement des producteurs afin de favoriser l'appropriation et la pérennisation des acquis.

III. Résultats attendus

Au premier trimestre :

- Notifier les quotas de production aux pépiniéristes ;
- Suivi technique des pépinières;
- Evaluer les quantités potentielles des plants produits ;
- Déterminer les périodes probables pour les réceptions des plants ;
- Renforcer les capacités techniques des délégués d'arrondissement aux activités de production des plants du PPDMVCC;
- Restituer les activités aux Délégués Régionaux et Départementaux ;
- Collecter les pièces du dossier administratif des pépiniéristes.

Au second trimestre :

- Evaluer l'aspect agronomique de la pépinière (stade végétatif et état phytosanitaire) ;
- Estimer la quantité totale des plants produits par la pépinière ;
- Programmer les périodes de mise à disposition des plants pour la deuxième diffusion ;

- Collecte des données statistiques en vue de la mise en terre des plants distribués en première campagne.

IV. Approche méthodologique

L'approche a consisté à l'identification, l'évaluation et la réception des pépinières.

- a) Pour l'identification, il s'agissait de collecter les informations ci-après :
 - Sur la situation générale des pépinières agréées pour la campagne agricole 2017/2018 (localisation, collecte des informations liées aux pépiniéristes ; emplois créés, difficultés rencontrées et suggestions,...) ;
 - Le décompte des sachets remplis, ensemencés.
- b) Pour l'évaluation et la réception, il s'agissait :
 - D'évaluer l'état de la pépinière (stade végétatif et état sanitaire) ;
 - De procéder au décompte des plants produits ;
 - D'évaluer la quantité des plants disponibles pour la diffusion ;
 - De dresser un Procès-verbal de réception de chaque pépinière.

V. Résultats obtenus

1. Identification

L'identification a d'abord porté sur le décompte des pépinières agréées en activité et enfin sur le suivi technique de la conduite des pépinières. Et dans un troisième temps sur la reconnaissance des pépinières par les Délégués d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural.

Tableau 1 : Répartition des pépinières par spéculation

Régions	Spéculations	Nombre de pépinières agréés	Nombre de pépinière en activité	Ecart	Taux de démarrage
CENTRE	Cacao	108	104	4	98%
	Café Robusta	4	4	0	
SUD	Cacao	18	17	1	
	Café Robusta	3	3	0	
EST	Cacao	13	13	0	
	Café Robusta	9	9	0	
NORD OUEST	Café Arabica	27	27	0	
SUD OUEST	Cacao	18	18	0	
	Café Robusta	2	2	0	
OUEST	Cacao	12	11	1	
	Café Robusta	11	11	0	
	Café Arabica	26	26	0	
LITTORAL	Cacao	11	11	0	
	Café Robusta	5	5	0	
ADAMAOUA	Cacao	1	1	0	
TOTAL		268	262	6	

A l'issue de la mission d'identification, nous avons un taux de démarrage de 98 %. L'écart observé est dû principalement au paiement tardif des prestations des pépiniéristes.

De manière générale, les pépinières mises en place, respectent l'itinéraire technique sur les aspects de :

- L'accessibilité ;
- La présence d'une source d'eau permanente ;
- La hauteur de l'ombrière ;
- Le nombre de palmes au m² ;
- La protection des bords contre le soleil ;
- La conformité des sachets ;
- La disposition des sachets, etc.

Le système d'approvisionnement en eau reste le défi majeur des pépiniéristes et il varie d'une pépinière à une autre.

Les produits phytosanitaires utilisés sont les insecticides, les fongicides et les engrais foliaires. Cependant, on note une mauvaise utilisation de ces produits dans certains cas où les plants ont « brûlé » à cause du mauvais dosage des produits.

2. Réception

Cette activité a porté sur le nombre de plants prêts à être distribué aux producteurs. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 2 ci-après

Tableau 2 : Plants réceptionnés par Région

N°	Région	Spéculation	Quota	Réceptionnés	Taux de réalisation (%)
1	Centre	Cacao	4 599 000	3 865 000	84
		Robusta	10 000	2 500	25
2	Sud	Cacao	845 000	490 000	58
		Robusta	9 000	6 000	67
3	Est	Cacao	370 000	348 000	94
		Robusta	22 500	22 500	100
4	Sud-Ouest	Cacao	230 000	-	0
		Robusta	5 000	5 000	100
5	Littoral	Cacao	415 000	258 000	62
		Robusta	14 500	14 500	100
6	Ouest	Cacao	230 000	215 000	94
		Arabica	249 000	245 000	98
		Robusta	42 500	34 000	80
7	Adamaoua	Cacao	30 000	-	0
8	Nord-Ouest	Arabica	151 000	131 000	87

Tableau 3 : Taux global de plants réceptionnés par spéculation

Spéculation	Quotas	Réceptionnés	Taux de réalisation (%)
Cacao	6 719 000	5 176 000	77
Arabica	400 000	376 000	94
Robusta	103 500	84 500	82

Commentaires :

- ❖ Contrairement aux années antérieures, les opérations de réception et d'enlèvement ont démarré plus tôt du fait de l'implication des Services déconcentrés, notamment les Délégués Départementaux et d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural. De plus, les listes des bénéficiaires et la vérification technique en ce qui concerne la préparation des terrains ont été faites à temps.
- ❖ Cependant, la situation sociale qui prévaut au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, perturbe les opérations de réception et d'enlèvement des plants dans les pépinières.
- ❖ Par ailleurs, le paiement tardif des plants produits au cours de la campagne 2016-2017 est à l'origine de la mise en place tardive des plants dans certaines pépinières pour la campagne 2017-2018.

Il est important de relever que certaines pépinières ont pu produire les plants à temps au point d'aller au-delà des quotas attribués. Les surplus de plants produits sont résumés dans les tableaux ci-après :

Tableau 4 : Surplus de production

CENTRE		
	CACAO	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Lékié	990 000	92 000
Mbam et Inoubou	964 000	80 000
Mbam et Kim	720 000	88 000
Nyong et So'o	40 000	35 000
Nyong et Kelle	165 000	50 000
Mefou et Afamba	530 000	30 000
Total	3 409 000	375 000
SUD		
	CACAO	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Mvila	310 000	48 000
Océan	50 000	50 000
Dja et Lobo	435 000	17 000
Total	795 000	115 000
EST		
	CACAO	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Kadey	30 000	7 000
Lom et Djérem	90 000	29 000
Boumba et Ngoko	35 000	5 000
Total	155 000	41 000
	CAFE ROBUSTA	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Haut-Nyong	17 500	47 500
Kadey	2 500	12 500
Total	20 000	60 000

SUD-OUEST		
	CACAO	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Fako	55 000	5 000
Total	55 000	5 000
	CAFE ROBUSTA	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Mémé	5 000	35 000
Total	5 000	35 000
LITTORAL		
	CACAO	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Sanaga-Maritime	185 000	35 000
Total	185 000	35 000
	CAFE ROBUSTA	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Moungo	14 500	105 500
Total	14 500	105 500
OUEST		
	CACAO	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Menoua	80 000	35 000
Haut-Nkam	35 000	65 000
Nde	115 000	30 000
Total	230 000	130 000
	CAFE ARABICA	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Menoua	85 000	35 000
Noun	72 000	433 000
Bamboutos	23 000	117 000
Mifi	25 000	3 000
Koung-Khi	5 000	20 000
Haut-Nkam	10 000	35 000
Ndé	25 000	46 000
Total	245 000	689 000
	CAFE ROBUSTA	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Ndé	25 000	43 000
Haut-Nkam	5 000	60 000
Menoua	2 500	47 500
Noun	10 000	32 000
Total	42 500	182 500
ADAMAOUA		
	CACAO	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Mayo-Banyo	30 000	10 000
Total	30 000	10 000

NORD-OUEST		
	CAFE ARABICA	
DEPARTEMENTS	QUOTAS	SURPLUS
Mezam	70 000	185 000
Boyo	27 000	116 000
Momo	10 000	33 000
Bui	12 000	67 500
Donga Mantung	10 000	25 000
Menchum	10 000	27 000
Ngoketunjia	12 000	85 000
Total	151 000	538 500

Commentaire :

❖ D'une manière générale, les écarts observés entre les quotas attribués et les plants produits sont dus au respect du calendrier agricole. En effet, les semences de base concernant les spéculations des cafés Robusta et Arabica sont distribuées un an à l'avance aux pépiniéristes. De ce fait, les pépinières sont mises en place sans tenir compte de l'enveloppe allouée à la production des plants de café. Par conséquent, l'ensemble des plants mis en place un an à l'avance, n'est pas totalement réceptionné par le PPD MVCC. D'où **le nombre de plants produit supérieur aux quotas attribués**. Il en est de même pour les écarts observés pour le cacao.

Dans l'ensemble, la production du matériel végétal amélioré en 2018 est supérieure aux objectifs fixés pour la campagne. En effet, 262 sur 268 structures ont effectivement mis en place leurs pépinières ; soit un taux de réalisation de 98 %. Il convient de relever également que certaines structures n'ont pas pu atteindre leur quota pour ce qui est de la spéculation cacao. Les agences défaillantes en ce qui concerne le cacaoyer ont été remplacées par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.

VI- Conclusion

En général, toutes les activités programmées par le Projet au cours de ce semestre ont été réalisées avec succès malgré l'insuffisance de véhicules devant faciliter le suivi desdites activités sur le terrain. Par ailleurs, le dépôt des dossiers administratifs tels que précisé dans la lettre de notification des quotas est lent. Actuellement les enlèvements des plants se poursuivent activement dans les pépinières réceptionnées, ainsi que la réception des plants des pépinières retardataires. Après cette étape, le suivi de la mise en terre des plants se fera auprès des producteurs bénéficiaires.



REALISATIONS

TECHNIQUES

REALISATIONS FINANCIERES